

## Tableau des licences restreintes

Dernière mise à jour : 13 février 2019, 15 h

Nom de l'entreprise	Numéro de licence RBQ et NEQ	Raison	Période de restriction
10019836 Canada inc.	RBQ: 5731-1862-01 NEQ : 1172388366	Le dirigeant Raymond Tétu a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu des articles 5 et 7 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 30 janvier 2022.
10402567 Canada Inc.	RBQ: 5753-4588-01	Le dirigeant Joey Laferriere a été reconnu coupable à la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, art. 5(02), 5(03)A) et 5(03)B)I).	Cette licence est restreinte jusqu'au 27 février 2019.
7279981 CANADA INC.	RBQ : 5607-8066-01 NEQ : 1166435165	Le dirigeant Patrick Foley a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 7 (02)B) C.cr, de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 10 juillet 2019.
9079-0403 Québec Inc.	RBQ : 8245-2186-15 NEQ : 1148663538	L'entreprise dirigeante 8106-5153/ Durba-Con Consultant inc., a été reconnu coupable à l'article 327 (01)A) de la Loi sur la taxe d'accise.	Cette licence est restreinte jusqu'au 14 juin 2023.
9087-1195 Québec inc.	RBQ : 8347-4387-27 NEQ : 1149102528	Le dirigeant, Serafino Oliviero, a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de 62 de la Loi sur l'administration fiscale et de l'article 327 de la Loi sur la taxe d'accise.	Cette licence est restreinte jusqu'au 25 septembre 2023.
9138-7225 Québec inc	RBQ : 5674-6837-01 NEQ : 1162026364	Le dirigeant, Guy Plouffe, a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 7 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au au 15 février 2024.

### Fréquence des mises à jour :

Le tableau est mis à jour chaque fois qu'une licence restreinte est émise ou qu'une restriction est levée. Dans ce dernier cas, l'entreprise n'apparaît plus dans le tableau.

## Tableau des licences restreintes

Dernière mise à jour : 13 février 2019, 15 h

Nom de l'entreprise	Numéro de licence RBQ et NEQ	Raison	Période de restriction
9162-7166 Québec inc	RBQ : 8330-0723-22 NEQ : 1163348189	Le dirigeant Alain Laforge a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 327(01A) de la Loi sur la taxe d'accise et de l'article 62(A) de la Loi sur l'administration fiscale.	Cette licence est restreinte jusqu'au 15 décembre 2019.
9206-4880 Québec inc./Les Entreprises R.H.	RBQ : 5634-3346-01 NEQ : 1165684557	Le dirigeant de l'entreprise Raynald Huet a été déclaré coupable le 13 janvier 2014 en vertu de l'article 5 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 13 juillet 2019.
9210-5261 Québec inc.	RBQ : 5653-4365-01 NEQ : 1165919268	Cette licence est restreinte par l'application de l'article 65.1 alinéa 4 de la Loi sur le bâtiment, en raison de la restriction inscrite sur la licence 5742-7882-01	Cette licence est restreinte jusqu'au 1 <sup>er</sup> octobre 2019.
9219-2889 Québec inc.	RBQ: 5610-7204-01 NEQ : 1166398702	Le dirigeant <b>Sébastien Neault</b> a été reconnu coupable à la Loi sur l'administration fiscale, <b>art. 62d</b>	Cette licence est restreinte jusqu'au 25 avril 2022.
9226-8358 Québec inc.	RBQ : 5733-7222-01 NEQ : 1166814005	Le dirigeant Benoit Gervais a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 7(01) C.cr. de la Loi règlement certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 28 octobre 2020.

### Fréquence des mises à jour :

Le tableau est mis à jour chaque fois qu'une licence restreinte est émise ou qu'une restriction est levée. Dans ce dernier cas, l'entreprise n'apparaît plus dans le tableau.

## Tableau des licences restreintes

Dernière mise à jour : 13 février 2019, 15 h

Nom de l'entreprise	Numéro de licence RBQ et NEQ	Raison	Période de restriction
9231-7650 Québec inc.	RBQ : 5627-3063-01 NEQ : 1167066902	Le dirigeant, Jocelyn Auclair, a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 5 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances et de l'article 465 du Code criminel.	Cette licence est restreinte jusqu'au 18 mars 2025.
9276-8431 Québec inc.	RBQ : 5662-9611-01 NEQ : 1168879105	Le dirigeant Mathieu Langlois a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 5 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 17 janvier 2022.
9284-8555 Québec inc.	RBQ : 5677-7907-01 NEQ : 1169285187	Le dirigeant Frédérick Gosselin a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu des articles 7(1) et 7(2)B de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 24 octobre 2021.
9286-5328 Québec inc. / Les Entreprises Delsol	RBQ : 5674-5847-01 NEQ : 1169371730	Le dirigeant de l'entreprise, Martin Roy, a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 7 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 19 novembre 2019.
9286-7837 Québec inc.	RBQ : 5682-1564-01 NEQ : 1169387058	Le dirigeant Sami-Jacob Lafontaine Morin a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 5 (01) de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 5 avril 2022.
9295-1946 Québec inc.	RBQ : 5682-2745-01 NEQ : 1169782993	Le dirigeant Bryan Rodrigue a été reconnu coupable aux articles 5 et 7 de la loi sur les drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 1er octobre 2020.

### Fréquence des mises à jour :

Le tableau est mis à jour chaque fois qu'une licence restreinte est émise ou qu'une restriction est levée. Dans ce dernier cas, l'entreprise n'apparaît plus dans le tableau.

## Tableau des licences restreintes

Dernière mise à jour : 13 février 2019, 15 h

Nom de l'entreprise	Numéro de licence RBQ et NEQ	Raison	Période de restriction
9295-3868 Québec Inc.	RBQ : 5686-5645-01 NEQ : 1169793362	Le dirigeant Daniel Fowler a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 7 (01) C.cr.de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 21 août 2022.
9295-7307 Québec.inc.	RBQ : 5685-1322-01 NEQ : 1169810075	Le dirigeant Marc-Étienne Groulx a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 5 (02) C.cr., de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 10 janvier 2022.
9318-2202 Québec inc.	RBQ: 5702-7799-01 NEQ 1170749387	Le dirigeant de l'entreprise, Kevin Bouchard a été reconnu coupable en vertu de l'article 5 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances	Cette licence est restreinte jusqu'au 8 novembre 2020.
9321-0862 Québec inc.	RBQ: 5704-0529-01 NEQ: 1170884127	Le dirigeant de l'entreprise, Jean Bosa a été reconnu coupable en vertu de l'article 7 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances	Cette licence est restreinte jusqu'au 17 décembre 2019.
9327-4876 Québec inc.	RBQ: 5709-6521-01 NEQ: 1171178073	Le dirigeant, Dany Fitzback, a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 5 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances et de l'article 465 du Code criminel.	Cette licence est restreinte jusqu'au 29 août 2020.
9330-7742 Québec inc.	RBQ : 5732-3545-01 NEQ : 1171328223	Le dirigeant Maxime Rodier a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu des articles 5 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 25 septembre 2019.

### Fréquence des mises à jour :

Le tableau est mis à jour chaque fois qu'une licence restreinte est émise ou qu'une restriction est levée. Dans ce dernier cas, l'entreprise n'apparaît plus dans le tableau.

## Tableau des licences restreintes

Dernière mise à jour : 13 février 2019, 15 h

Nom de l'entreprise	Numéro de licence RBQ et NEQ	Raison	Période de restriction
9331-0084 Québec inc.	RBQ : 5715-7729-01 NEQ : 1171337257	Le dirigeant de l'entreprise, Luc Lapointe a été reconnu coupable en vertu de l'article 5 et 7 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 13 décembre 2019.
9336-6441 Québec inc.	RBQ : 5716-2794-01 NEQ : 1171594352	Le dirigeant de l'entreprise, Alexandre Patenaude Groleau a été reconnu coupable en vertu de l'article 5 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances	Cette licence est restreinte jusqu'au 12 mai 2019.
9341-0603 Québec inc.	RBQ : 5724-0863-01 NEQ : 1171821573	Le dirigeant, Brien Bérubé a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 5 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 29 mars 2019.
9341-4555 Québec inc.	RBQ : 5721-7119-01 NEQ : 1171843296	Le dirigeant Jonny Verville a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu des articles 5(01) C.cr de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 23 avril 2022.
9346-4105 Québec inc.	RBQ : 5729-0801-01 NEQ : 1172096191	Le dirigeant, Mathieu Lamoureux a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 5 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 6 décembre 2023.

### Fréquence des mises à jour :

Le tableau est mis à jour chaque fois qu'une licence restreinte est émise ou qu'une restriction est levée. Dans ce dernier cas, l'entreprise n'apparaît plus dans le tableau.

## Tableau des licences restreintes

Dernière mise à jour : 13 février 2019, 15 h

Nom de l'entreprise	Numéro de licence RBQ et NEQ	Raison	Période de restriction
9351-2465 Québec Inc.	RBQ: 5759-4046-01 NEQ: 1172339849	Le dirigeant, Jimmy Péloquin, a été déclaré coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 5 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 6 mai 2023.
9352-5731 Québec inc.	RBQ : 5732-1473-01 NEQ : 1172396112	Le dirigeant Carl Luneau a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 5 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 6 janvier 2021.
9353-4519 Québec inc.	RBQ : 5731-9287-01 NEQ : 1172438468	Le dirigeant Jean Bosa a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu des articles 7(01) et 7(02)B) C. de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 17 décembre 2019.
9354-5432 Québec inc.	RBQ : 5753-6724-01 NEQ : 1172498942	Le dirigeant Kevin Leblanc a été reconnue coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 7(02)B) de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 10 septembre 2022.
9355-5308 Québec inc.	RBQ : 5742-7262-01 NEQ : 1172548134	Le dirigeant Pascal Tremblay a été reconnu coupable aux articles 5(1) et 5(3)A.1) de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances	Cette licence est restreinte jusqu'au 11 juin 2020.
9360-3751 Québec inc.	RBQ : 5738-7243-01 NEQ : 1172792708	Le dirigeant Denis Drysdale a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu des articles 5 et 7 de la Loi règlementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 9 janvier 2022.

### Fréquence des mises à jour :

Le tableau est mis à jour chaque fois qu'une licence restreinte est émise ou qu'une restriction est levée. Dans ce dernier cas, l'entreprise n'apparaît plus dans le tableau.

## Tableau des licences restreintes

Dernière mise à jour : 13 février 2019, 15 h

Nom de l'entreprise	Numéro de licence RBQ et NEQ	Raison	Période de restriction
<b>9362-9616 Québec inc.</b>	RBQ : 5742-2941-01 NEQ : 1172921562	Le dirigeant Frédéric Therrien a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu des articles 7(01 et 7(02)B) de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 3 août 2020.
<b>9370-8899 Québec Inc.</b>	RBQ : 5749-0716-01 NEQ : 1173302366	Le dirigeant, Jean-Guy Blanchette, a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu des articles 7(01 et 7(02)B) de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 16 octobre 2019.
<b>9373-6676 Québec inc.</b>	RBQ : 5752-3169-01 NEQ : 1173443822	Le dirigeant, Guy Plouffe, a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 7 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 15 février 2024.
<b>9921974 Canada inc.</b>	RBQ : 5737-9968-01 NEQ : 1172184203	Le dirigeant Patrick Foley a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 7 (02)B) C.cr, de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 10 juillet 2019.
<b>Aluminium Précision inc.</b>	RBQ : 5753-4653-01 NEQ : 1173553844	Le dirigeant Pascal Beaulieu et Patric Beaulieu ont été reconnus coupables à la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, art. 5(02) et 5(03)A)	Cette licence est restreinte jusqu'au 11 octobre 2022.
<b>Asphalte Bertrand Cloutier Inc.</b>	RBQ : 1369-4443-31 NEQ : 1143412030	L'entreprise a été reconnu coupable en vertu de l'article 62 de la Loi sur l'administration fiscale, et de l'article 327 le la Loi sur la taxe d'accise.	Cette licence est restreinte jusqu'au 12 décembre 2022.

### Fréquence des mises à jour :

Le tableau est mis à jour chaque fois qu'une licence restreinte est émise ou qu'une restriction est levée. Dans ce dernier cas, l'entreprise n'apparaît plus dans le tableau.

## Tableau des licences restreintes

Dernière mise à jour : 13 février 2019, 15 h

Nom de l'entreprise	Numéro de licence RBQ et NEQ	Raison	Période de restriction
<b>C.B.A. Maçonnerie inc.</b>	RBQ : 5656-3786-01 NEQ : 1168542588	Le dirigeant de l'entreprise, Jimmy Gaugoin a été déclaré coupable en vertu de l'article 380(01)A du Code criminel.	Cette licence est restreinte jusqu'au 23 février 2019.
<b>C.C. Voltex inc.</b>	RBQ : 8100-2818-08 NEQ : 1145699378	Le dirigeant de l'entreprise, Christian Cayer a été reconnu coupable en vertu de l'article 5 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances	Cette licence est restreinte jusqu'au 26 janvier 2021.
<b>Cabot-Lagacé Maxime.</b>	RBQ : 5741-5986-01	Le dirigeant Maxime Cabot-Lagacé a été reconnu coupable à la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, art. 5(02) et 5(03)A) C.cr.	Cette licence est restreinte jusqu'au 12 avril 2022.
<b>Coffrage Apex inc.</b>	RBQ: 8339-7174-20 NEQ: 1163948630	Le dirigeant Sacha Renière-Lafrenière a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu des articles 7 (1) et 7(2)B de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 24 mai 2020
<b>Construction A Labrie inc.</b>	RBQ : 5688-6732-01 NEQ : 1167707810	Le dirigeant Roberto Labrie a été déclaré coupable à la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, art.5 (01) et 5(03)A) C.cr.	Cette licence est restreinte jusqu'au 3 décembre 2020.
<b>Construction Danny Pelchat &amp; Fils inc.</b>	RBQ : 5725-3486-01 NEQ : 1172015365	L'actionnaire avec droit de vote Mathieu Bilodeau-Pelchat a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 5(02) C de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 1er février 2020

### Fréquence des mises à jour :

Le tableau est mis à jour chaque fois qu'une licence restreinte est émise ou qu'une restriction est levée. Dans ce dernier cas, l'entreprise n'apparaît plus dans le tableau.



## Tableau des licences restreintes

Dernière mise à jour : 13 février 2019, 15 h

Nom de l'entreprise	Numéro de licence RBQ et NEQ	Raison	Période de restriction
<b>Construction Doris Beauseigle inc.</b>	RBQ : 8210-4878-33 NEQ : 1147910583	Le dirigeant de l'entreprise Langis Beauseigle a été déclaré coupable en vertu des articles 5 et 7 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 9 mars 2020.
<b>Construction et Rénovation J. Prestige inc.</b>	RBQ : 5702-2642-01 NEQ : 1170773767	Le dirigeant Philippe Sabourin-Lambert a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 5 (01) de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 20 février 2019.
<b>Construction Félix Guindon inc.</b>	RBQ : 5698-8975-01 NEQ : 1169868552	Le dirigeant de l'entreprise, Félix Guindon-Tremblay a été déclaré coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 5 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 23 octobre 2019.
<b>Construction GADARA Inc.</b>	RBQ : 5671-4660-01 NEQ : 1169235984	Le dirigeant Daniel Patenaude a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu des articles 7(01) C.cr de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 19 février 2022.
<b>Construction Généphi inc.</b>	RBQ : 8294-9371-54 NEQ : 1161248274	L'entreprise Construction Généphi inc. est inscrite au RENA suite à une décision de l'Autorité des marchés financiers.	Cette licence est restreinte jusqu'au 20 septembre 2023.

### Fréquence des mises à jour :

Le tableau est mis à jour chaque fois qu'une licence restreinte est émise ou qu'une restriction est levée. Dans ce dernier cas, l'entreprise n'apparaît plus dans le tableau.

## Tableau des licences restreintes

Dernière mise à jour : 13 février 2019, 15 h

Nom de l'entreprise	Numéro de licence RBQ et NEQ	Raison	Période de restriction
<b>Construction GP Rollin inc.</b>	RBQ : 5751-0638-01 NEQ : 1173457475	Le dirigeant Gilles Rollin a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 380(01)A) du Code criminel.	Cette licence est restreinte jusqu'au 21 juin 2020.
<b>Construction Mabrique inc.</b>	RBQ : 5633-5789-01	Le dirigeant David Leduc a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article art. 5(03)A)I) C.cr., de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 14 janvier 2021.
<b>Construction Mikaël D'Amico inc.</b>	RBQ : 5704-2004-01 NEQ : 1170888243	Le dirigeant de l'entreprise, Mikaël D'Amico a été reconnu coupable en vertu de l'article 5 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances	Cette licence est restreinte jusqu'au 22 octobre 2019.
<b>Constructions Normat inc.</b>	RBQ : 5714-9817-01 NEQ : 1171489298	Le dirigeant Éric Gagnon a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 5(02) et 5 (03)A.1) de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 21 février 2021.
<b>Construction Novatio Inc.</b>	RBQ : 5750-9127-01 NEQ : 1173472060	Le dirigeant Antoine Boisvert a été reconnu coupable à la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, art. 7(02)A) C.cr.	Cette licence est restreinte jusqu'au 27 octobre 2020.
<b>Construction Novel-Tech inc.</b>	RBQ : 5757-7967-01 NEQ : 1173754368	Le dirigeant, James José, a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 5 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances et de l'article 465 du Code criminel.	Cette licence est restreinte jusqu'au 13 avril 2022.

### Fréquence des mises à jour :

Le tableau est mis à jour chaque fois qu'une licence restreinte est émise ou qu'une restriction est levée. Dans ce dernier cas, l'entreprise n'apparaît plus dans le tableau.

## Tableau des licences restreintes

Dernière mise à jour : 13 février 2019, 15 h

Nom de l'entreprise	Numéro de licence RBQ et NEQ	Raison	Période de restriction
<b>Constructions Placogypse inc.</b>	RBQ : 5703-7178-01 NEQ: 1170860143	Un des actionnaires de l'entreprise, Éric Turcotte, a été déclaré coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 380 (01) B) du Code criminel	Cette licence est restreinte jusqu'au 30 avril 2020.
<b>Constructions Réno Habitations inc</b>	RBQ : 5718-8401-01 NEQ : 1171723852	Le dirigeant Benoît Simard a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 7(01) de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 13 septembre 2021.
<b>Construction Sévigny inc.</b>	RBQ : 5739-6087-01 NEQ : 1172800303	Le dirigeant Bruno Sévigny a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 7(1) et 7(2)B), de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 31 janvier 2021.
<b>Construction Steve Desjardins inc.</b>	RBQ : 5616-4031-01 NEQ : 1166537994	Le dirigeant, Steve Desjardins a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 7 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances et de l'article 465 du Code criminel.	Cette licence est restreinte jusqu'au 28 octobre 2023.
<b>Cossette et Pronovost, entrepreneurs électriciens inc.</b>	RBQ : 2275-9401-72 NEQ : 1143102573	Un dirigeant de l'entreprise, Gérald Cossette, a été déclaré coupable en vertu de l'article 7 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 28 mai 2019.
<b>Débarrasse La Crasse inc.</b>	RBQ : 5682-1622-01 NEQ : 1168165091	Le dirigeant Tommy Loyer a été déclaré coupable aux art. 5 et 7 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances . Il a été condamné le 2013-01-08 dans les causes 705-01-065210-108 et 705-01-065211-106.	Cette licence est restreinte jusqu'au 19 avril 2019.

### Fréquence des mises à jour :

Le tableau est mis à jour chaque fois qu'une licence restreinte est émise ou qu'une restriction est levée. Dans ce dernier cas, l'entreprise n'apparaît plus dans le tableau.

## Tableau des licences restreintes

Dernière mise à jour : 13 février 2019, 15 h

Nom de l'entreprise	Numéro de licence RBQ et NEQ	Raison	Période de restriction
<b>Delage Envirosan Ltée.</b>	RBQ : 8271-5947-59 NEQ : 1142256404	L'entreprise est inscrite au RENA pour une infraction à la Loi sur les relations de travail. La VPE a envoyé un courriel pour qu'une restriction soit mise sur la licence.	Cette licence est restreinte jusqu'au 1er novembre 2023.
<b>Developpement EG inc.</b>	RBQ : 5671-5998-01 NEQ : 1169116564	Le dirigeant Yves Guay a été reconnu coupable aux articles 327 (01)a) Loi sur la taxe d'accise et 62a Loi sur l'administration fiscale.	Cette licence est restreinte jusqu'au 18 janvier 2020.
<b>Double D Céramique inc.</b>	RBQ : 5658-0087-01 NEQ : 1168539733	Le dirigeant Frédérick Dupuis Piquet e a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 5 (2) de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances	Cette licence est restreinte jusqu'au 11 septembre 2021
<b>DRF(Plus) Inc.</b>	RBQ : 5747-7622-01 NEQ : 1173284143	Le dirigeant, Martin Madore, a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 380 du Code criminel.	Cette licence est restreinte jusqu'au 9 janvier 2021
<b>Électri-Fuse inc.</b>	RBQ: 5685-3658-01 NEQ : 1169776896	Le dirigeant Yannick Savoie a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 7 (01) C.cr, de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 30 janvier 2022.

### Fréquence des mises à jour :

Le tableau est mis à jour chaque fois qu'une licence restreinte est émise ou qu'une restriction est levée. Dans ce dernier cas, l'entreprise n'apparaît plus dans le tableau.

## Tableau des licences restreintes

Dernière mise à jour : 13 février 2019, 15 h

Nom de l'entreprise	Numéro de licence RBQ et NEQ	Raison	Période de restriction
<b>Émond Michel</b>	RBQ : 5694-7187-01 NEQ : 2270119045	Le dirigeant de l'entreprise Michel Émond a été déclaré coupable en vertu de l'article 5 et 7 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 27 juin 2020.
<b>Entreprises Luc Parpal inc., Les</b>	RBQ : 5699-9402-01	Le dirigeant Luc Parpal a été reconnu coupable à la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, art.7 (01), 7 (02)B), C.cr	Cette licence est restreinte jusqu'au 19 juillet 2020.
<b>Entreprises NKS inc., Les</b>	RBQ: 8355-8619-26 NEQ : 1142964833	Le dirigeant Nicolas Sevigny a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 5 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 9 novembre 2021.
<b>Entreprises Simard et Fils inc., Les</b>	RBQ : 5731-2662-01 NEQ : 1172438989	Le dirigeant Olivier Simard a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 5 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 8 février 2022.
<b>Excavations Bergevin et Laberge inc.</b>	RBQ : 8001-6397-54 NEQ : 1140580755	Excavations Bergevin Et Laberge Inc., Michel Bergevin et Stéphane Laberge ont été déclarés coupables aux articles 62 de la Loi sur l'administration fiscale et 327 de la Loi sur la taxe d'accise.	Cette licence est restreinte jusqu'au 6 novembre 2021.

### Fréquence des mises à jour :

Le tableau est mis à jour chaque fois qu'une licence restreinte est émise ou qu'une restriction est levée. Dans ce dernier cas, l'entreprise n'apparaît plus dans le tableau.

## Tableau des licences restreintes

Dernière mise à jour : 13 février 2019, 15 h

Nom de l'entreprise	Numéro de licence RBQ et NEQ	Raison	Période de restriction
<b>FBN Construction inc.</b>	RBQ : 5750-7519-01 NEQ : 1173186553	Le dirigeant Félix B. Nadeau a été reconnu coupable à l'article 5(02) *5(03)A de la loi sur les drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 11 mai 2019.
<b>Finition Acrylique Rive-Nord Inc.</b>	RBQ : 8268-1982-27 NEQ : 1149908577	Le dirigeant Robin Tanguay a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 5 (02) et 5 (03)A de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 15 novembre 2021.
<b>Fondation Moore (2015) inc.</b>	RBQ : 5701-4359-01 NEQ 1170766845	Le dirigeant de l'entreprise, Darren Moore a été reconnu coupable en vertu de l'article 5 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances	Cette licence est restreinte jusqu'au 15 septembre 2020.
<b>Gervais Alexandre</b>	RBQ : 5695-9737-01 NEQ : 227046825	Le dirigeant de l'entreprise, Alexandre Gervais a été reconnu coupable en vertu de l'article 5 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances	Cette licence est restreinte jusqu'au 14 janvier 2021
<b>Gestion Construction GD inc</b>	RBQ : 5721-4181-01 NEQ : 1171812341	Le dirigeant Guillaume Desrosiers-Cotnoi a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 5 (1) et 7(2)B de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 18 août 2019

### Fréquence des mises à jour :

Le tableau est mis à jour chaque fois qu'une licence restreinte est émise ou qu'une restriction est levée. Dans ce dernier cas, l'entreprise n'apparaît plus dans le tableau.

## Tableau des licences restreintes

Dernière mise à jour : 13 février 2019, 15 h

Nom de l'entreprise	Numéro de licence RBQ et NEQ	Raison	Période de restriction
<b>Gestion Ronald Moore inc.</b>	RBQ : 1996-1804-79 NEQ : 1142935262	Cette licence est restreinte par l'application de l'article 65.1 alinéa 4 de la Loi sur le bâtiment, en raison de la restriction inscrite sur la licence 5701-4359-01	Cette licence est restreinte jusqu'au 15 septembre 2020.
<b>Gestion T.F.C. inc.</b>	RBQ : 5671-9180-01 NEQ : 1169143725	Le dirigeant Franky Champagne a été reconnu coupable le 9 janvier 2018 d'un acte criminel selon l'article 7(01) de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 9 avril 2024.
<b>G.E.T. Électrique Inc</b>	RBQ : 5724-2083-01 NEQ : 1171777239	Le dirigeant Jonathan Gagnon a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 5 (2) (3) A.1) C.cr. de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 15 août 2022.
<b>Groupe Melsa inc.</b>	RBQ : 5635-1489-01 NEQ : 1165682353	Le dirigeant, Sandro Rocco Carbone a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 327 (01)C) de la Loi sur la taxe d'accise.	Cette licence est restreinte jusqu'au 14 août 2023.
<b>Groupe Tamsa inc.</b>	RBQ : 5740-6225-01 NEQ : 1172845480	Le dirigeant Martynas Tamkevicius a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 5(1), de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 14 mai 2020.

### Fréquence des mises à jour :

Le tableau est mis à jour chaque fois qu'une licence restreinte est émise ou qu'une restriction est levée. Dans ce dernier cas, l'entreprise n'apparaît plus dans le tableau.

## Tableau des licences restreintes

Dernière mise à jour : 13 février 2019, 15 h

Nom de l'entreprise	Numéro de licence RBQ et NEQ	Raison	Période de restriction
<b>Groupe Élévation inc. (Le)</b>	RBQ : 5731-4080-01 NEQ : 1172324346	Le dirigeant, Steve Desjardins a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 7 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances et de l'article 465 du Code criminel.	Cette licence est restreinte jusqu'au 28 octobre 2023.
<b>Grouptech inc.</b>	RBQ : 8251-7921-55 NEQ : 1162804679	L'entreprise est inscrite au RENA suite à une décision de l'AMF.	Cette licence est restreinte jusqu'au 2 avril 2023.
<b>investissements EDL inc (Les)</b>	RBQ : 5712-4901-01 NEQ : 1171349633	Le dirigeant, Alexandre Roy, a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 5 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances et de l'article 465 du Code criminel.	Cette licence est restreinte jusqu'au 1er septembre 2019.
<b>Jayb Inc.</b>	RBQ : 5724-7736-01 NEQ : 1171834543	Le dirigeant de l'entreprise, Jason Couvrette, a été reconnu coupable en vertu de l'article 7(1) et 7(2)B) de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 28 septembre 2019.
<b>Jocelyn Moreau</b>	RBQ : 5739-4041-01 NEQ : 2266490228	Le dirigeant Jocelyn Moreau a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 5 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 25 septembre 2019.

### Fréquence des mises à jour :

Le tableau est mis à jour chaque fois qu'une licence restreinte est émise ou qu'une restriction est levée. Dans ce dernier cas, l'entreprise n'apparaît plus dans le tableau.



## Tableau des licences restreintes

Dernière mise à jour : 13 février 2019, 15 h

Nom de l'entreprise	Numéro de licence RBQ et NEQ	Raison	Période de restriction
<b>Kevin Leblanc</b>	RBQ : 5716-5664-01	Le dirigeant Kevin Leblanc a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article art. 7(02)B) C.cr. de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 10 septembre 2022.
<b>LB2 Construction Rénovation inc.</b>	RBQ : 5737-8846-01 NEQ : 1172706658	Le dirigeant Frédéric Brousseau a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 5 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 10 novembre 2020.
<b>Lettrage Création ES inc.</b>	RBQ : 5755-6367-01 NEQ : 1170524111	Le dirigeant, Steve Robitaille, a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 380(01) du Code criminel.	Cette licence est restreinte jusqu'au 11 mars 2019.
<b>Lepage-Thibert Maxime</b>	RBQ : 5742-6199-01 NEQ : 2273012221	Le dirigeant Lepage-Thibert Maxime a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 5(01), 5(03)A) de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 12 novembre 2019.
<b>Les Clôtures et Barrières Trylau inc.</b>	RBQ : 5672-0253-01 NEQ : 1169028561	Le dirigeant de l'entreprise, Richard Bissonnette, a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 5 et 7 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 28 octobre 2020.

### Fréquence des mises à jour :

Le tableau est mis à jour chaque fois qu'une licence restreinte est émise ou qu'une restriction est levée. Dans ce dernier cas, l'entreprise n'apparaît plus dans le tableau.

## Tableau des licences restreintes

Dernière mise à jour : 13 février 2019, 15 h

Nom de l'entreprise	Numéro de licence RBQ et NEQ	Raison	Période de restriction
<b>M. Stygar Rénovation Inc</b>	RBQ : 8348-0939-56 NEQ : 1164026164	Le dirigeant, Marcin Stygar, a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu des articles 7 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 15 août 2019.
<b>Maçonnerie Leclerc &amp; Associés inc.</b>	RBQ : 5740-2851-01 NEQ : 1172695851	Le dirigeant Nicko Leclerc a été reconnu coupable aux articles 5(2) et 5(3)A.1) de la loi sur les drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 16 octobre 2019.
<b>Medeiros Cuisines et Rénovations inc.</b>	RBQ : 5640-8115-01 NEQ : 1166309600	Le dirigeant Mike Medeiros a été reconnu coupable à la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, art. 5(02) C.cr.	Cette licence est restreinte jusqu'au 18 janvier 2020.
<b>Michel Cyr et fils entrepreneur électricien inc.</b>	RBQ : 5615-4933-01 NEQ : 1166714429	Le dirigeant Michel Cyr a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 7(1) et 7(2)B) de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances	Cette licence est restreinte jusqu'au 16 mai 2023.
<b>Microclimat climatisation Itée</b>	RBQ : 8327-4662-21 NEQ : 1163312425	Le dirigeant, Mario Boisvert, a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu des articles 5 et 7 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 1er octobre 2019.

### Fréquence des mises à jour :

Le tableau est mis à jour chaque fois qu'une licence restreinte est émise ou qu'une restriction est levée. Dans ce dernier cas, l'entreprise n'apparaît plus dans le tableau.

## Tableau des licences restreintes

Dernière mise à jour : 13 février 2019, 15 h

Nom de l'entreprise	Numéro de licence RBQ et NEQ	Raison	Période de restriction
<b>Minotaure Maçonnerie inc.</b>	RBQ : 5737-8531-01 NEQ : 1172730062	Le dirigeant, Jonathan Lachapelle, a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 5 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 25 septembre 2019.
<b>Montpetit électrique inc.</b>	RBQ : 5690-0525-01 NEQ : 1170075205	Le dirigeant Pierre Montpetit a été reconnu coupable à la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, art. 7(02)B) C.cr.	Cette licence est restreinte jusqu'au 6 mai 2023.
<b>Nous en Tirons des Beaux Inc.</b>	RBQ : 5748-7076-01 NEQ : 1173378119	Le dirigeant Samuel Pineault a été reconnu coupable aux l'articles 5 (02) 5(03)A de la loi sur les drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 21 juillet 2020.
<b>Peintres M.P. s.e.n.c. (Les)</b>	RBQ : 5760-2674-0 NEQ : 3373934754	Le dirigeant, Mauro Piccolo, a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 5 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 17 juin 2021.
<b>Périard Stéphane</b>	RBQ : 5711-0694-01	Le dirigeant Stéphane Périard a été reconnu coupable aux l'articles 7 (01) et 5(02) de la loi sur les drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 16 janvier 2023.
<b>Pilon Jonathan</b>	RBQ : 5747-2185-01 NEQ : 2271521389	Le dirigeant Jonathan Pilon a été reconnu coupable à l'article 5(02) C.cr. de la loi sur les drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 5 octobre 2019.

### Fréquence des mises à jour :

Le tableau est mis à jour chaque fois qu'une licence restreinte est émise ou qu'une restriction est levée. Dans ce dernier cas, l'entreprise n'apparaît plus dans le tableau.

## Tableau des licences restreintes

Dernière mise à jour : 13 février 2019, 15 h

Nom de l'entreprise	Numéro de licence RBQ et NEQ	Raison	Période de restriction
<b>Planchers de Béton G.R., Les</b>	RBQ : 8356-0136-01 NEQ : 3364970213	Le dirigeant Steve Ross a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article art. 7(02)B) C.cr., de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 26 octobre 2022.
<b>Première Zone inc.</b>	RBQ : 5722-9213-01 NEQ : 1171875090	Le dirigeant, Stéphane Roy, a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu des articles 62 et 63 de la Loi sur l'administration fiscale.	Cette licence est restreinte jusqu'au 14 mai 2023.
<b>Rapcor Excavation et Démolition inc.</b>	RBQ : 5739-3159-01 NEQ : 1172831746	Le dirigeant Andrew Raponi a été reconnu coupable à la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, art.5 (01), 5(02) et 5(03)A) C.cr.	Cette licence est restreinte jusqu'au 18 octobre 2020.
<b>RBM 88 inc.</b>	RBQ : 5738-4067-01 NEQ : 1172715154	Le dirigeant Kévin Boucher a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 7(02)B) C.cr., de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 16 avril 2020.
<b>Remcor inc.</b>	RBQ : 5733-3924-01 NEQ : 1172105570	Le dirigeant, Sandro Rocco Carbone, a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 327 de la Loi sur la taxe d'accise.	Cette licence est restreinte jusqu'au 14 août 2023.
<b>Rénovation C.B. s.e.n.c.</b>	RBQ : 5740-5151-01 NEQ : 3372659469	Le dirigeant Bobby Blanchette a été condamné le 14 septembre 2015 en vertu des articles 5(1) (3) A.1) de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 13 septembre 2020.

### Fréquence des mises à jour :

Le tableau est mis à jour chaque fois qu'une licence restreinte est émise ou qu'une restriction est levée. Dans ce dernier cas, l'entreprise n'apparaît plus dans le tableau.

## Tableau des licences restreintes

Dernière mise à jour : 13 février 2019, 15 h

Nom de l'entreprise	Numéro de licence RBQ et NEQ	Raison	Période de restriction
<b>Rénovation LKC inc.</b>	RBQ : 5751-3475-01 NEQ : 1173476582	Le dirigeant, Kuoch Cassidy Lam, a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 5 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 7 novembre 2023.
<b>Rénowaltech inc.</b>	RBQ : 5688-3168-01 NEQ : 1168447796	Le dirigeant de l'entreprise, Marc Walker, a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 7 (01), 7 (02)B), (02) et 5 (03)A) C.cr. de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 16 avril 2020.
<b>Roy Alexandre</b>	RBQ: 5734-8138-01	Le dirigeant Alexandre Roy a été reconnu coupable à la Loi réglementant certaines drogues et autres substances, art. 5 et 7.	Cette licence est restreinte jusqu'au 16 avril 2019.
<b>Samuel Dagneau s.e.n.c.</b>	RBQ : 5742-7882-01 NEQ : 3372549439	Le dirigeant Christophe Dagneau a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 5. de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 1 <sup>er</sup> octobre 2019.
<b>Signalisation Como inc.</b>	RBQ : 8101-1033-47 NEQ : 1146286290	L'entreprise est inscrite dans le RENA suite à une décision de l'AMF.	Cette licence est restreinte jusqu'au 26 février 2023.
<b>Solage Solide inc.</b>	RBQ : 5715-2183-01 NEQ : 1171530091	Le dirigeant Matthew Balogh a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 7(01) C.cr, de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 19 avril 2022.
<b>St-Arnaud Michel /Plancher Miguel</b>	RBQ : 8351-7383-30 NEQ : 2262239447	Le dirigeant de l'entreprise Michel St-Arnaud été déclaré coupable le 21 novembre 2013 en vertu de l'article 5 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 21 novembre 2020.

### Fréquence des mises à jour :

Le tableau est mis à jour chaque fois qu'une licence restreinte est émise ou qu'une restriction est levée. Dans ce dernier cas, l'entreprise n'apparaît plus dans le tableau.

## Tableau des licences restreintes

Dernière mise à jour : 13 février 2019, 15 h

Nom de l'entreprise	Numéro de licence RBQ et NEQ	Raison	Période de restriction
<b>St-Laurent Hugo</b>	RBQ : 5658-5946-01 NEQ : 2268518059	Le dirigeant Hugo St-Laurent a été déclaré coupable à l'article 5 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 1er avril 2020.
<b>Toitures Protect Toit inc., Les</b>	RBQ : 5734-5860-01 NEQ : 1172604622	Le dirigeant Simon Barbeau a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 5 (01) et 7(02)B de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 9 juin 2021.
<b>Trudel Excavation inc.</b>	RBQ : 5657-8941-01 NEQ : 1167628768	Le dirigeant de l'entreprise, Jonathan Trudel, a été reconnu coupable d'un acte criminel en vertu de l'article 5 de la Loi réglementant certaines drogues et autres substances.	Cette licence est restreinte jusqu'au 2 avril 2019.

### Fréquence des mises à jour :

Le tableau est mis à jour chaque fois qu'une licence restreinte est émise ou qu'une restriction est levée. Dans ce dernier cas, l'entreprise n'apparaît plus dans le tableau.